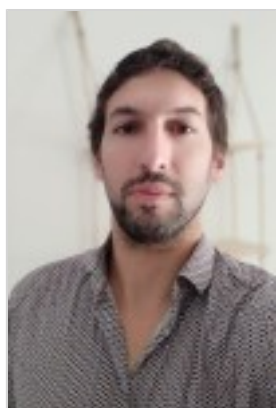


Bastien Trémolière obtient le soutien de l'Agence Nationale de la Recherche

Du 25 septembre 2019 au 25 septembre 2019




Bastien Trémolière, maître de conférences en psychologie cognitive à UNÎMES, a obtenu le financement « Jeune Chercheur, Jeune Chercheuse » de l'Agence Nationale de la Recherche pour le projet qu'il coordonne sur le jugement des transgressions morales accidentelles. Sélectionné pour l'originalité et la nouveauté de son projet, il obtient ainsi 212 000 euros sur 3 ans pour développer ce projet en collaboration avec trois chercheurs : Hakim Djeriouat (Université de Lyon Lumière), Indrajeet Patil (Université de Harvard), Pierre-Vincent Paubel (Université de Toulouse Jean-Jaurès).

Durant l'un de ses concerts en 2010, Randy Blythe, chanteur leader du groupe de métal « Lamb of God », repousse dans la fosse un fan qui vient de se hisser sur scène. La conséquence est dramatique : le fan tombe directement sur la tête et décède quelques semaines plus tard des suites de ses blessures. Cet événement a été largement médiatisé, notamment du fait du caractère singulier de la transgression. Quel jugement moral porter sur le transgresseur et son action ? La réponse n'est pas simple. Deux processus cognitifs entrent en jeu lorsque nous considérons ce type de situation : l'importance accordée à l'intention de la personne d'une part et celle accordée aux conséquences négatives de cette action d'autre part. Le cas des transgressions accidentelles est unique en ce que les deux processus nous pousseraient vers des jugements différents : considérer l'intention innocente nous motiverait à diminuer la sévérité de notre jugement, quand considérer la conséquence dramatique nous conduirait à augmenter la sévérité de notre jugement. **Le but du projet AXICONF est de déterminer comment les individus parviennent à résoudre ce conflit entre ces deux processus.** Il étudie notamment l'influence des caractéristiques dispositionnelles, propres à chaque individu (raisonnement, traits de personnalité) mais également les caractéristiques situationnelles, dépendantes du contexte dans lequel la transgression a lieu.

A partir du mois de janvier 2020, 14 expériences seront menées. Le financement octroyé par l'ANR va permettre l'embauche de deux contrats postdoctoraux : un de deux ans à Nîmes et l'autre d'un an à Toulouse. Les premiers résultats sont attendus pour courant 2021.

Réservé aux jeunes chercheurs ayant obtenu leur thèse depuis moins de dix ans, le dispositif « Jeune Chercheur, Jeune Chercheuse » de l'Agence Nationale de la Recherche a pour objectif de permettre aux jeunes générations de développer leurs propres thématiques de recherche, de consolider leur équipe ou d'en constituer une, et favoriser ainsi leur prise de responsabilité. **En 2019, 1032 pré-propositions ont été retenues sur les 6559 éligibles, toutes catégories confondues, soit un taux de sélection de 15,7%.**

Depuis 2015, quatre projets des enseignants-chercheurs d'UNÎMES ont obtenu un financement de l'ANR : [Greenland](#) , Interarctic, Fluidgov et [Triage](#) .